



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception <b>22/08/13</b>	Dossier complet le <b>23/08/13</b>	N° d'enregistrement <b>F0413 P0087 (SS)</b>

### 1. Intitulé du projet

**Aménagement d'un lotissement "la Chalée"**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**Commune d'Euville**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

**M. FERIOLI Alain - Maire de la commune d'Euville**

RCS / SIRET

**12151501842100011**

Forme juridique

**Collectivité territoriale**

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
- 6 d	- création d'une voirie de 800 m de long
- 33	- permis d'aménager concernant un lotissement de 4,73ha et une surface au plancher à environ 10000m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

Aménagement d'un lotissement comprenant 39 parcelles sur une surface de 4,73ha.

La superficie allouée au projet sera occupée de la façon suivante:

- 3,55 ha de bâtiments individuels,
- 0,18 ha de bâtiments collectifs,
- 0,64 ha de voiries,
- 0,36 ha d'espaces verts.

#### 4.2 Objectifs du projet

Satisfaire les demandes de logement, reçues en mairie, en proposant à la vente ou à la location, des parcelles entièrement aménagées, au sein d'un lotissement se situant à proximité des commerces, écoles et transports en commun.

L'acheteur n'aura plus qu'à construire sa maison sur un espace à sa convenance et ce pour un prix de vente au mètre carré très raisonnable.

L'objectif de la commune étant de créer un espace convivial s'insérant parfaitement dans son environnement.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération sera réalisée en deux tranches indépendantes.

- TRANCHE 1 : desserte viaire et réseaux des lots 1 à 12, et 26 à 34 ; bassin de rétention 1 ; partie amont du fossé de déconnexion.
- TRANCHE 2 : desserte viaire et réseaux des lots 13 à 25 et 35 à 39 ; bassin de rétention 2 ; partie aval du fossé de déconnexion.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase exploitation du projet constituera une zone d'habitation collective et individuelle.

L'aménagement projeté prévoit la création de parcelles à usage d'habitation, et leur desserte par les réseaux viaires (dimensionné de manière adaptée à l'approche des véhicules de lutte contre l'incendie, et équipé du matériel et du réseau d'éclairage public adéquat), les réseaux (séparatifs) d'assainissement, d'Adduction en Eau Potable, le réseau d'alimentation électrique et le réseau téléphonique.

Le plan de composition prend compte des contraintes liées aux risques naturels : aucun lot n'est prévu dans la zone AUi.

Dans tous les cas, une dimension Nord-Sud minimale a été respectée pour chaque parcelle, de manière à assurer à chaque habitation la possibilité de s'ouvrir largement sur sa façade Sud (sans vis-à-vis ou ombre portée), dans le respect des principes d'architecture bioclimatique.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe aux dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubriques 2.1.5.0. et 3.2.2.0.)
- Permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- surface totale du site	- 4,73 ha
- surface bâtie estimée	- 3,73 ha
- surface de voiries	- 0,64 ha
- surface d'espaces verts	- 0,36 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

RD 36  
Rue sous les vignes  
Vertuzey  
55200 EUVILLE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 5 ° 39' 29" 8 Lat. 48 ° 44' 19" 9

Pour les rubriques 5° a), 5° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage agricole

Terrains en zones AU: secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan d'occupation des Sols d'Euville approuvé le 10/10/1988.  
- Plan Local d'Urbanisme d'Euville. Prescrit le 30/10/2000 et approuvé le 02/11/2005. Zones concernées: AU, zones à urbaniser. Une zone AUi en limite Sud du site de projet.  
dernière modification du PLU approuvée le 23 février 2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF à proximité du site de projet: - ZNIEFF de type II "Vallée de la Meuse" à 300m au Sud-Ouest, - ZNIEFF de type I "Gîte à chiroptères de Sorcy-Saint-Martin" à plus de 2km au Sud-Ouest, - ZNIEFF de type I "Vallée de la Meuse entre Troussey et Void-Vacon" à 2,3km au Sud.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional de Lorraine - partie Ouest
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRN Inondation de la Meuse, secteur de Commercy, prescrit le 29/04/2002 (par une crue à débordement lent de cours d'eau). - Pas de PPRT
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la base de données BASIAS, un ancien site industriel est situé à environ 150m au Sud du site de projet (ancienne fabrique de fécula).
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de 3 sites Natura 2000 : - ZPS FR4112008 "Vallée de la Meuse" à environ 200 m au Sud du projet. - ZSC FR4100236 "Vallée de la Meuse (secteur Sorcy Saint-Martin)" à environ 200 m au Sud du projet. - ZSC FR4100166 "Haut de Meuse" à environ 2,5 km au Nord-Est du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection de l'église Saint-Gorgon classée MH le 02/08/1999 Le projet se situe en dehors des autres périmètres de protection des MH : - mairie classée MH le 26/05/1992 - église Saint-Pierre et Saint-Paul inscrit MH le 26/06/1997 - église Saint-Pierre de Ville-Issey inscrit MH le 26/06/1997

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La desserte en eau potable sera assurée par l'intermédiaire de canalisations fonte bouclées sur le réseau existant.
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rejet des eaux pluviales sera raccordé au réseau existant après passage dans un bassin de rétention.
<b>Ressources</b>			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'attachera à équilibrer les déblais-remblais sur site.
est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux seront apportés pour la réalisation des structures de chaussées et de parkings. Les espaces verts seront réalisés à partir de la terre végétale du site.
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne des terrains agricoles cultivés en bordure de route, à priori sans enjeux notables au plan naturel. Les incidences potentielles du projet concernent la période de travaux pour la faune inféodés à ces milieux. Si le projet est susceptible d'induire des perturbations, notamment en phase chantier, elles seront restreintes vu le niveau faible d'enjeu sur site.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne devrait pas avoir d'incidences sur les sites Natura 2000 de la vallée de la Meuse: - pour les raisons présentées ci-dessus, - car il est séparé des barrières écologiques (RD36 et la canal de l'Est).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est constitué de terrains agricoles sur environ 4,73 ha. Le projet nécessitera un déboisement d'environ 300m <sup>2</sup> en partie amont du site. Le projet ne consomme pas d'espace maritime.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque sismique très faible (zone de sismicité 1). - Aléa retrait et gonflement d'argile dans la partie amont du site de projet. - Risque inondation de la Meuse (PPRi de la Meuse) dans la partie aval du site de projet. D'après le PPRi de la Meuse (secteur de Commercy), il n'y a pas de prescription particulière au droit du projet. Le canal de l'Est fait office de digue par rapport aux écoulements de la Meuse.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet produira du bruit en phase chantier. Les déplacements motorisés sur la voirie de desserte du site pourront être également source de nuisances sonores.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		Eclairage public des voiries par des candélabres.
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		Émission très limitées de polluants atmosphériques par les déplacements motorisés générés par le projet.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Les eaux pluviales du projet seront collectées par un dispositif de gestion des eaux pluviales. Des bassins de rétention permettront un stockage et un traitement avant rejet dans un fossé existant long de la RD36.</p> <p>Les eaux de ruissellement du bassin versant amont seront déconnectées par la mise en place d'un fossé de collecte en périphérie du lotissement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux/inertes/dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Production de déchets variés en phase chantier.</p> <p>En exploitation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- production d'eaux usées (usage sanitaire/domestique)</li> <li>- production de déchets de type ordures ménagères.</li> </ul>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le projet se situe pour partie dans un rayon de 500m autour de l'église médiévale Saint-Gorgon, classé Monument Historique.</p> <p>Le projet se développe en entrée de ville sur des terrains actuellement agricoles. Vu l'absence d'enjeu, le projet ne devrait pas porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		La seule modification consiste dans la consommation d'environ 5 ha de terres agricoles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les principales incidences pouvant se cumuler avec d'autres projets connus sont liées aux déplacements routiers motorisés et aux émissions de polluants atmosphériques et nuisances sonores associées.  
D'après les données actuellement disponibles, aucun projet connu n'est identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.



8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°6 : Carte des enjeux environnementaux localisant les sites Natura 2000 et la zone inondable à proximité du site de projet (annexe en deux cartes 1/2 et 2/2).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Euville

le 20 août 2013

Signature

Le Maire, Alain FERIOLI




